



La Commune



Implosion et décomposition...

La crise du Parti socialiste

Quand ces lignes paraîtront, le congrès du PS se sera tenu et on saura qui aura gagné la guerre de succession. D'ores et déjà, Mélenchon a choisi de partir et d'appeler à la création d'un "nouveau parti de gauche". On le constatera à la lecture du texte ci-dessous qui reprend les positions politiques de la gauche du PS et de ses composantes, à la veille du congrès, (motion C) les divergences avec le reste des courants (Royal, Delanoë, Strauss-Khan, Aubry) dits de la droite du PS est bien mince sinon nulle. Dans ce cadre, Mélenchon, désormais dehors, lutte pour une "économie mixte" autrement dit refuse la rupture avec le système capitaliste. Les salariés jugeront. Remerciements à Laure Junquot à laquelle nous empruntons le texte clairvoyant ci-dessous.

L'enjeu d'un congrès

Il est d'usage de considérer qu'il existe, au sein du PS, une " droite " et une " gauche ". Avec des nuances entre elles, 3 des 4 principales motions qui sont présentées pour le prochain congrès peuvent être rangées dans cette " droite " (motions présentées respectivement par Royal-Collomb, Delanoë, et par Martine Aubry). Leurs dirigeants appelèrent en particulier à voter " OUI " au traité constitutionnel européen en mai 2005 ; Fabius qui soutient Aubry a, à l'évidence, mis une croix sur la position qui fut la sienne en 2005. Face à ces motions, la quatrième est la motion C (soutenue par Benoît Hamon, un proche d'Emmanueli) ; cette motion est dite de " gauche " (...) cette motion résulte de la synthèse des cinq contributions, dites de gauche, qui ont été publiées lors de la première phase préparatoire au congrès. Les chefs de file de ces courants sont : Dolez, Filoche, Hamon, Lienemann et Mélenchon. Et, bien que regroupés au sein de la motion C, la pensée politique de ces courants diffère de façon assez importante. Ainsi, afin de comprendre les événements politiques à venir (alliance ou refus d'alliance, constitution de pôles de regroupement pour le combat contre la politique de Sarkozy,...), il est plus que nécessaire de saisir les principales caractéristiques de ces courants, et la manière dont leurs positions ont été, ou non, intégrées au sein de la motion C. Il s'agit là non d'étudier tous les points abordés par la motion et les cinq contributions, mais de dégager les aspects essentiels. Cela implique de faire des choix. Nous choisirons donc les revendications qui ont été au coeur des mobilisations de l'année écoulée.

Défense des salaires ?

Bruit de fond presque continu, les mouvements sociaux ayant trait au pouvoir d'achat ont, tout au long des douze derniers mois, touché le secteur public comme le secteur privé. Alors que les diverses motions " de droite " ne formulent pas de proposition d'augmentation des salaires, Benoît Hamon et la motion C proposent un SMIC à 1500 euros. Brut ? Net ? Cela n'est pas plus précisé que les délais. Mais c'est un progrès par rapport à la contribution initiale présentée par Hamon, qui n'avait aucune proposition chiffrée. A l'évidence, il y a eu un compromis avec les courants plus " radicaux " qui ont participé à la constitution de la motion C. Mais en même temps, Hamon a maintenu le projet d' " *une conférence salariale, pour inciter les partenaires sociaux à conclure un accord sur une norme de progression des salaires indexée sur celle des gains de productivité* ". Cette proposition n'a rien à voir avec l'indexation des salaires sur les prix. Or le maintien du pouvoir d'achat est la première exigence des salariés. Cela a encore moins à voir avec la hausse pure et simple des salaires. Cette proposition de la motion C enchaîne les salariés à la hausse éventuelle de la productivité, et peut entraver tout combat sur les salaires.

Défense des retraites ?

Il " *attachement au droit à la retraite à 60 ans* " est affirmé dans la motion C, de même que la défense du " principe de la retraite par répartition " (laquelle s'oppose à la capitalisation).

Par rapport à la contribution initiale présentée par Benoît Hamon, ces deux éléments importants sont nouveaux, mais ils sont bien seuls. La motion C elle est loin des exigences sur les retraites qui ont été portées par les mouvements sociaux, et reprises par certaines contributions. Ainsi - sur ce plan - il ne reste presque rien de la contribution de Dolez qui était est la plus proche des revendications des travailleurs. Le texte de Dolez affirmait : il faut " *abroger la loi Fillon de 2003 et les décrets Balladur de 1993, augmenter les cotisations dites " patronales " (...) pour garantir la retraite à 60 ans, permettre le retour aux 37,5 années avec un taux de remplacement de 75%* ". Filoche quant à lui évacuait l'exigence du retour aux 37,5 annuités de cotisations, se contentant d'exiger le " droit à la retraite à 60 ans à taux plein ", " des retraites garanties à 75% de taux de remplacement indexés sur les salaires ". Lienemann acceptait l'allongement des cotisations décidé par Balladur et Sarkozy. Elle écrivait ainsi : " *il faudra bien que les entreprises (...) prennent leur part du financement des retraites par répartition, de manière à stopper à 40 annuités les cotisations salariées pour toucher une retraite à taux plein* ". Enfin pour Mélenchon, dont la contribution présentait de façon générale peu de propositions précises, il serait possible d' " *abroger la réforme des retraites* ".

Défense des contrats ?

La motion C se garde de soulever le problème de la précarité des travailleurs. Or Dolez demandait " *un seul contrat : le CDI* " et Filoche demandait entre autre " *que les contrats de travail garantissent un statut décent* ", " *la gauche doit renouer (...) avec cette politique(...) de rétablissement d'un droit du travail fort et protecteur avec des CDI consolidés et des CDD rendus*

exceptionnels ". La question de la précarité des statuts (qui se développe pourtant) était absente des contributions de Mélenchon, Hamon et Lienneman. Remarquons enfin que Dolez était est le seul à mentionner dans sa contribution les récentes réformes remettant en cause le droit de grève : " *la défense du droit de grève implique de revenir aussi sur les textes qui imposent un service minimum* " .

Défense de l'enseignement public, de l'Université et de la Recherche ?

Côté enseignement et recherche, les mouvements sociaux de cette dernière année scolaire et universitaire ont traduit, face aux réformes, un mécontentement à tous les niveaux. Ce pan du service public est frappé de plein fouet par la suppression de postes (statutaires), la diminution des crédits, la modification des programmes (primaire, lycée, licences), des cursus (lycée, université), des statuts (augmentation des possibilités d'embauche en dehors du statut de fonctionnaire, sur de nombreux contrats types CDD) et du mode de fonctionnement (autonomie des universités, rapport Pochard de lycées visant également à l'autonomie, réorganisation du premier degré).

La motion C apporte deux réponses quant à la casse de l'Education nationale par le gouvernement de Sarkozy. La première concerne la maternelle : il faut " *développer la scolarisation dès 2 ans en accompagnement de la généralisation des modes de gardes collectifs avant 3 ans* ". Alors que l'accès des enfants à la maternelle dès deux ans est de plus en plus difficile, une telle assertion est ambiguë : les enfants de 2 à 3 ans, sont-ils invités à être scolarisés, à la maternelle, ou à se retrouver dans des structures de " garde " ? Pour toutes les étapes de la scolarité, il faut " *Permettre la diffusion d'une pédagogie différenciée à toutes les étapes de la scolarité. Sur le modèle des RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté) aujourd'hui asphyxiés par la droite. Il faut pour cela revenir sur les suppressions de postes et favoriser le travail en petits groupes* ". Que signifie " revenir sur les suppressions de postes " ? Pourquoi ne pas exiger le rétablissement de " tous les postes supprimés " ? En outre le texte n'est pas clair : cette proposition n'est-elle valable que pour les établissements où l'on compte de nombreux élèves en difficulté ? Alors que la suppression des postes est un problème crucial, on ne peut que souligner l'ambiguïté de ce paragraphe.(...)

Défense des immigrés ?

Entre le vote des lois Hortefeux et les mouvements des " sans-papiers ", les douze derniers mois ont également été marqués par le problème de l'immigration. Pour la motion C " *une nouvelle politique d'immigration passera donc nécessairement par un plan initial de régularisation* ". Hamon, dans la motion qu'il mène, recule ainsi par rapport à la proposition de sa propre contribution, dans laquelle il proposait " *la régularisation de tous les " sans-papiers " travaillant sur le territoire français ainsi que des enfants déjà inscrits dans nos établissements scolaires ainsi que de leurs familles* ". Dolez, dans un paragraphe intitulé " *Régulariser les sans-papiers* ", demandait " *l'abrogation de la loi Hortefeux* " et proposait la " *régularisation de tous ceux résidant et travaillant en France* " (mais quid des étudiants, des familles ou des chômeurs ? cela est ambigu). Pour Filoche, il fallait " *instaurer une nouvelle politique contrôlée d'accueil et d'insertion des immigrés qui permette la régularisation de tous les travailleurs sans-papiers qui en font la demande* ". Quant à Mélenchon et Lienneman, sont-ils vraiment sensibles au problème ? Leurs contributions n'en soufflaient pas un mot !

Internationalisme ou anti-américanisme ?

En matière de politique extérieure, la motion C intègre le débat soulevé par les événements de cet été en Afghanistan. Elle propose " *l'élaboration d'un calendrier de retrait d'Afghanistan, assorti d'objectifs civils et militaires* ", alors que les contributions de Hamon, Dolez et Lienneman étaient muettes sur la question. Mais cette proposition peut susciter de nombreuses questions : s'il s'agit de retirer les troupes militaires d'Afghanistan comment cela peut-il être compatible avec la poursuite d'objectifs militaires ? La proposition de Mélenchon était également ambiguë : " *Il faut donc d'abord se mettre résolument à distance des aventures militaires impériales autant celle de l'occupation de l'Irak que celle de l'Afghanistan* ". Enfin, la motion C, tout comme les contributions de Hamon et de Mélenchon expriment leur hostilité face à la puissance dominante que sont les Etats-Unis : il faut que la France " *refuse l'alignement sur les Etats-Unis* " (motion C), " *une politique qui refuse de se situer à la remorque de la pensée dominante qui, dans ce domaine comme dans de nombreux autres, sert le plus souvent les intérêts de la puissance dominante* ", " *revenir sur cette stratégie américano-dépendante* " (Hamon), " *contester l'ordre du monde sous domination états-uniens !* " (Mélenchon). Mais que défendent Mélenchon et Hamon : les intérêts des entreprises françaises (et de leurs dirigeants) contre ceux des entreprises américaines ? (...)

Le traité de Lisbonne est " caduc "

Sur la question européenne, alors que la contribution de Hamon était la seule contribution de gauche à ne pas mentionner le NON au référendum de 2005, la motion C y fait référence et explique : " *Après le rejet irlandais, le traité de Lisbonne doit être considéré comme caduc* ". Tous s'accordent pour construire un projet alternatif ou remodeler l'Europe. Seuls Dolez et Filoche exigeaient le respect du " NON " français, mais en des termes différents : Filoche considère que " *le traité de Lisbonne qui a repris le contenu du TCE devra être soumis à un référendum populaire* " tandis que pour Dolez, " *après le Non Irlandais, le traité de Lisbonne doit être considéré comme caduc* ". Pour Mélenchon, " *en premier lieu il faut respecter le non irlandais* "..(...)

En défense de l'économie de marché

Du point de vue économique, la motion C reprend dans la contribution de Hamon l'étonnante affirmation : " *on voudrait nous faire croire que s'opposent, au Parti socialiste, partisans et adversaires de l'économie de marché. Pas de collectivisme chez les socialistes. Pour nous, la question n'est pas celle de l'acceptation ou non de l'existence du marché, mais celle des réponses politiques proposées pour réguler et redistribuer les richesses* ", " *il faut en passer par un rééquilibrage entre le marché et la puissance publique* " ... Affirmation étonnante car Dolez, contributeur de la motion C et militant de longue date du parti socialiste, expliquait pourtant : " *nous refusons de considérer le capitalisme comme un horizon indépassable et nous ne renonçons pas à un autre moyen d'organisation sociale, fondé sur la socialisation des moyens de production et d'échange* ". Pour lui, le socialisme " *reste cette idée neuve* " .

La contribution de Dolez était en outre la seule à rejeter la nouvelle " déclaration de principes " du PS, " *déclaration qui entérine le ralliement des socialistes français au capitalisme et leur alignement forcé sur la social-démocratie européenne* ". Ces deux pensées politiques résumant ainsi les deux pôles au sein de la gauche du PS, l'un pour une économie capitaliste, l'autre pour une économie socialiste.

Entre le pôle Hamon et le pôle Dolez, on trouve les trois autres contributions : Mélenchon mettait en avant le mot d'ordre de " *planification écologique* " qui permettait de " *donner du sens concret au système de l'économie mixte auquel se réfère désormais la déclaration de principe du Parti socialiste* " et sera " *un levier pour la mise en place de l'économie mixte* " ; Filoche était " *pour*

une économie mixte de développement durable (...) avec un fort secteur public, élargi, en complémentarité avec un secteur privé démocratiquement régulé, stimulé et dynamique", et pour Lienneman " les socialistes doivent prendre appui sur les failles du système, sur les mutations en cours pour l'orienter dans une direction radicalement différente, se fixant comme priorité la lutte contre les inégalités, la juste répartition des richesses et le progrès social".(...)

Qu'en sera-t-il des responsables des courants d'opposition dans le PS, de Mélenchon et de Dolez par exemple ? La réponse reste ouverte. L'orientation de la contribution de Dolez est la plus éloignée d'un tel accord sur le fond. Déjà, au Mans, il avait refusé la synthèse. On imagine difficilement un ralliement à Aubry sans reniement. Quant à Mélenchon, il avait accepté la synthèse au Mans. Mais dans quelques mois, il y aura les élections européennes. Mélenchon sera cette fois-ci au pied du mur. Comment faire avaler à ses camarades une nouvelle capitulation ?

Quoiqu'il sorte du congrès de Reims, on peut penser que l'échéance des élections européennes, en 2009, risque de raviver les tensions au sein du PS. De même les développements de la crise économique exacerbant les conflits sociaux. Le paysage dévasté de la gauche est ainsi appelé à se remodeler. Si l'on ne peut deviner quel sera le futur paysage politique à gauche, ce remodelage intégrera les autres acteurs de la gauche déjà existant et se combinera avec des organisations en gestation tel que le Nouveau Parti Anticapitaliste de Besancenot ou le regroupement initié par l'appel de Politis : " l'alternative à gauche, organisons-là ! ". Afin de mieux comprendre les remodelages actuels et à venir, il sera également nécessaire d'analyser de façon précise les différentes orientations qui seront issues d'autres congrès actuellement en préparation, comme ceux du PCF, du NPA...

Modifié le jeudi 13 novembre 2008

Voir aussi dans la catégorie France



Urgence, pouvoir d'achat et grève générale

Alors qu'il a urgence à augmenter les salaires, bloquer les prix et les loyers, alors qu'il y a les crises énergétiques et climatiques explosent, le gouvernement Macron a fait voter au Parlement deux... »



« Ces gens-là »

La ministre des collectivités territoriales, issue des Républicains, a eu par le passé des prises de position qui dénonçaient le mariage pour tous en y voyant "un dessein contre la nature".... »



Ni le gouvernement ni l'Assemblée ne nous représente !

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » La présidentielle et les législatives en France sont à l'image du chaos politique qui parcourt l'Europe : la... »



Répression, maître-mot de la macronie.



La cinquième république est agonisante. Macron et sa clique vont utiliser le dernier outil en leur possession pour sauver ce qui peut l'être : la répression. Les forces de police, dignes... >>



Présidentielles, législatives : Non au front unique des appareils !

Ils veulent TOUS sauver la Ve République et museler la classe ouvrière ! Partis politiques et confédérations syndicales sont désormais unis pour laisser Macron gouverner à son aise et mener ses... >>



Alain Krivine

La Commune tient à saluer la mémoire d'Alain Krivine, militant ouvrier et dirigeant historique de la LCR et du NPA, qui a marqué la vie politique de ces 60 dernières années. Nous adressons à sa... >>
